



SOUS-DIRECTION
RECRUTEMENT

BUREAU CONCOURS

Section recrutement
semi-direct

Rapport du jury

des concours

EMIA sur épreuve voie

CTA - OLE semi-direct

2022

TEXTES DE RÉFÉRENCE :

- arrêté du 08 juillet 2019, modifié ;
- circulaire n° 503935/ARM/RH-AT/SDR/BC/RSD du 13 septembre 2021.

SOMMAIRE :

- I. PRÉAMBULE
- II. BILAN DES ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ
- III. BILAN DES ÉPREUVES D'ADMISSION

I. PRÉAMBULE

Ce rapport a été rédigé afin de permettre aux futurs candidats de se préparer dans les meilleures conditions à la réalité des épreuves.

La motivation, la capacité de travail des candidats et le bon sens sont les clefs de succès de ce concours. Ce travail ne se limite pas au bachotage des épreuves écrites ou orales de spécialité, il doit également porter sur la culture générale qu'un officier doit détenir. J'invite enfin les candidats à réfléchir sur ce qu'un officier représente à leurs yeux, sur les qualités humaines, intellectuelles et physiques qu'il doit avoir : ce travail personnel permettra à chacun de se projeter dans la vie d'un officier, réflexion essentielle pour bien appréhender ce concours.

Globalement, les résultats des épreuves d'admissibilité sont stables, voire en baisse par rapport aux années passées : les candidats SI ont des résultats plus faibles que les SES ou lettres. Les candidats ayant été bien préparés ressortent nettement : les candidats motivés ne doivent pas hésiter à se regrouper et à solliciter le commandement afin de bénéficier d'un soutien dans le cadre de leur préparation. Enfin, les performances aux épreuves de sport restent d'un niveau assez moyen : attention à certaines épreuves très discriminantes, à bien préparer dans les corps d'appartenance.

Les futurs candidats liront avec attention les pages qui suivent. Elles présentent, épreuve par épreuve, les enseignements tirés par les correcteurs et les jurys.

Bonne lecture et bonne préparation : si l'effort est avant tout individuel, n'hésitez pas à vous faire aider !

La vie d'officier est passionnante !

Générale de brigade Claire Nestier
Présidente du jury

II. BILAN DES ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

1. CONCOURS SCIENCES

1.1. ÉPREUVE DE SYNTHÈSE

Le dossier de l'épreuve de Synthèse proposé cette année avait pour thème « **La construction de l'Europe de la Défense** ». Il comportait 4 documents tirés de revues spécialisées dans l'analyse du monde de la Défense. Ces documents étaient à la portée de tous les candidats et ne présentaient pas de difficultés particulières.

Remarques sur la forme

Comme les années précédentes, les exigences formelles et méthodologiques de l'exercice sont globalement connues et respectées. En guise de rappel, on attirera cependant l'attention des candidats qui les méconnaîtraient sur les points suivants :

- **Il convient de ne pas négliger l'introduction**, qui doit servir à poser le cadre général de la réflexion et à contextualiser brièvement le sujet. Les candidats sont invités à lui apporter tout le soin nécessaire. Il est ainsi indispensable de faire apparaître une **problématique pertinente**, construite par le candidat, et d'annoncer clairement les axes d'étude retenus pour la synthèse (autrement formulé, le plan).
- **Le développement doit être visiblement structuré en parties et en sous-parties** ; il doit exploiter de façon approfondie les documents du dossier qui doivent être confrontés et non pas traités successivement. Tous les documents doivent être utilisés dans la synthèse. Il est souhaitable de référencer les idées retenues en indiquant à quel document elles sont empruntées. La synthèse implique un travail de hiérarchisation et de reformulation des idées : elle doit amener le candidat à distinguer l'information essentielle de l'information accessoire ; elle doit surtout aboutir à une construction intellectuelle cohérente. Pour ce faire, les liens logiques et transitions entre les différentes parties sont à soigner. Autrement formulé, une idée maîtresse logique doit s'être dégagée de vos lectures et le plan que les candidats adoptent doivent la suivre.
- **La conclusion mérite plus de soins**. Elle est le paragraphe qui donne la dernière impression au correcteur. Elle reflète la compréhension du candidat du sujet. Ainsi, elle doit reprendre l'idée maîtresse et les idées qui en découlent (sorte de synthèse des points développés dans les sous parties) auparavant mais aussi donner la réponse à la problématique et se terminer par une ouverture qui ne doit pas nous replonger dans le cœur du sujet...

Les correcteurs appellent les candidats à soigner la présentation de leur devoir et à écrire lisiblement. Les copies sales ou illisibles ont été sévèrement sanctionnées. A n'en pas douter, une relecture attentive permettrait à certains candidats d'éliminer un grand nombre de fautes de leur synthèse. **Encore cette année, l'orthographe a été trop négligée.**

Les devoirs dénotant une synthèse fidèle, équilibrée et concise du dossier, et dotés d'une introduction, d'un plan cohérent, de développements organisés et d'une conclusion ont été valorisés. A l'inverse, les copies superficielles ou inachevées ont été sanctionnées.

Sur les 88 copies, 5 ont eu une note éliminatoire à cause d'une synthèse inachevée, voire à peine abordée.

Remarques sur le fond

Les copies les plus faibles ont généralement présenté l'un des **trois défauts suivants : survol des documents, voire omission d'un élément crucial ; catalogue d'informations ; plan maladroit et artificiel.**

L'idée maîtresse et les idées directrices sont peu voire mal construites.

Le candidat doit absolument prendre du recul une fois les grandes lignes établies au brouillon **afin de se mettre dans la peau du chef pour lequel il écrit cette note** car elle a pour objectif d'aider ce chef à faire une intervention auprès des personnalités publiques et des représentants des entreprises...il faut donc un document compréhensible par tous, avec des exemples en appui d'idées logiquement organisées.

À l'inverse, les meilleures copies se sont distinguées en repérant les enjeux pertinents du corpus.

Les copies doivent être structurées avec un fil conducteur clair (idée directrice).

Conseils aux futurs candidats

Aux futurs préparateurs, on ne pourra que trop conseiller de :

- **S'attacher à bien exploiter les documents** du corpus pour en tirer le meilleur parti possible.
- **Utiliser leur brouillon de façon efficace** en y synthétisant les idées directrices et en y élaborant un plan cohérent, progressif et dynamique.
- **Procéder à une relecture scrupuleuse de leur copie** : trop de fautes de grammaire et d'orthographe sont à déplorer.

Approfondir leur connaissance du monde de la Défense et, plus largement, leur culture militaire, afin de problématiser leur réflexion au plus près des exigences du sujet. Pour cela, une lecture de la presse quotidienne ou hebdomadaire est un facteur de réussite certain.

1.2. ÉPREUVE D'ANGLAIS

Comme chaque année, nous constatons que le nombre de candidats obtenant moins de 04/20 est relativement conséquent, malgré la préparation assurée par le CNED. Force est de constater que malgré de très bonnes copies, le niveau minimum visé (Baccalauréat – CECRL B1/B2) et permettant par la suite une scolarité sereine n'est pas assez souvent atteint.

Afin d'identifier les difficultés présentées par les différents exercices de l'épreuve, voici un descriptif sommaire de ce qui est fréquemment constaté pour chacune des étapes de l'épreuve

- QCM

Cette épreuve est toujours relativement bien réussie par les candidats, les faits de langue visés par l'exercice balayent plusieurs niveaux de difficultés, et testent les candidats sur des structures usuelles et fonctionnelles : les prérequis visés sont ceux de fin de scolarité dans l'enseignement secondaire. Les phrases proposées le sont hors contexte, et ne font pas appel à une connaissance ou une interprétation linguistique profonde : on étudie et on teste la mécanique de la langue. Malgré le niveau peu élevé de l'exercice, on repère déjà des candidats ne maîtrisant pas les bases de la grammaire anglaise.

- Repérage d'erreurs

Cet exercice demeure difficile à réussir pour un nombre relativement élevé de candidats, car il requiert une connaissance plus fine et précise de la langue : les accords, les subtilités orthographiques et syntaxiques etc. Sans cette maîtrise des détails linguistiques mentionnés, il est difficile d'assurer les points de l'exercice.

- Exercice à trous

Comme souvent, certains termes à replacer dans un texte donnant du contexte semblent évidents à la plupart des candidats, d'autres en revanche suscitent de réelles difficultés. C'est en particulier le cas, dès lors qu'on cible un vocabulaire issu d'un registre assez élevé ou de champs lexicaux très variés et sortant de l'aspect purement fonctionnel de la langue.

- Thème grammatical

Exercice toujours discriminant, tant au niveau du lexique à connaître (difficile à anticiper : certains termes posant réellement problèmes ont été faciles à identifier dans le sujet de cette année : la

cour, le cabinet de toilette...) qu'au niveau des structures grammaticales à retranscrire (discours rapporté, formes interrogatives etc). On ne peut réussir cet exercice que si l'on travaille régulièrement sur la structure de la langue étrangère, de façon rigoureuse. De même, le vocabulaire doit s'apprendre, on ne peut pas partir du principe qu'il est inné.

- Expression écrite

Exercice lui aussi exigeant, testant les candidats sans guidage et sans aide. On ne peut se permettre aucune approximation.

La majeure partie des copies présente un travail de qualité moyenne, et dénote un manque de maîtrise de la syntaxe anglaise, un vocabulaire assez pauvre et peu de capacité à trouver des idées maîtresses.

L'épreuve de cette année a amené les candidats à se mettre dans une situation qui ne leur est pas connue, ce qui a pu en déstabiliser certains qui ont eu du mal à se projeter. Reste que ce genre de sujet peut se représenter et les candidats doivent donc en être avertis qu'ils peuvent être surpris par cet exercice de mise en situation.

- Conclusion

Les exercices de l'épreuve de langue testent les compétences linguistiques des candidats en introduisant des difficultés croissantes, et permettent donc à tout candidat de valider un certain nombre de points, assurant une note non éliminatoire.

Il est nécessaire, pour réussir l'épreuve d'anglais :

- de se replonger dans des cours de grammaire élémentaire de manière sérieuse et rigoureuse, afin de maîtriser les conjugaisons les plus courantes (présent simple/ing, prétérite simple, present perfect)
- de travailler la syntaxe (savoir poser une question, utiliser les auxiliaires de modalité, connaître les accords imposés par certains verbes...)
- de se construire une banque de vocabulaire, certes fonctionnel, mais permettant aussi d'aller plus loin que simplement savoir parler de soi
- de viser à maîtriser le programme linguistique vu en enseignement secondaire, qui est un prérequis et le niveau cible de l'épreuve
- de pratiquer et s'entraîner régulièrement.

1.3. ÉPREUVE DE MATHÉMATIQUES ET ANALYSE DE PROCESSUS

Commentaire général sur l'épreuve

Le sujet est constitué de onze exercices indépendants, de différents niveaux de difficulté et abordant de multiples parties du programme, afin de vérifier les connaissances des candidats dans des domaines variés.

Ci-dessous, la série d'exercices, avec des commentaires détaillés :

Exercice 1

On vérifie ici les capacités des candidats en calcul de dérivées et d'intégrales. Les calculs ont été réalisés correctement dans plusieurs copies, mais la présence d'une valeur absolue dans l'intégrale J a posé des problèmes à nombreux candidats. Par ailleurs, la construction de l'encadrement demandé dans la question 3.b) est souvent mal menée.

Exercice 2

Cet exercice repose essentiellement sur la capacité des candidats à écrire une équation de cercle connaissant son centre et son rayon. Seul un quart des copies environ a abordé cet exercice.

Exercice 3

On évalue les capacités relatives à la résolution d'équations, et l'obtention d'une inégalité par l'étude d'une fonction. Nombreux sont les candidats qui se lancent dans la résolution des équations proposées sans chercher le domaine de définition des fonctions qui entrent en jeu.

Exercice 4

Un énoncé de type relativement classique sur les suites récurrentes. Du fait de la présence d'une coquille mineure au tout début de l'énoncé, il n'en a pas été tenu compte dans le barème. Dans les bonnes copies toutefois, l'exercice avait été abordé sans difficulté aucune.

Exercice 5

Il s'agit ici d'écrire la négation de propositions mathématiques. Très peu nombreuses sont les copies où les réponses fournies étaient correctes.

Exercice 6

Cet énoncé mène à la résolution dans \mathbf{C} d'équations de degré 2 à coefficients réels et à l'expression sous forme exponentielle des solutions. Cet exercice a été relativement bien traité par une bonne partie des candidats.

Exercice 7

L'algorithme d'Euclide pour déterminer le PGCD de deux polynômes n'a été mené correctement que dans un nombre particulièrement limité de copies.

Exercice 8

Des questions qui exigent la maîtrise des concepts fondamentaux en théorie des probabilités : événements, probabilités conditionnelles, variables aléatoires. Les candidats utilisent très souvent des formules (formule des probabilités totales, notamment) qu'ils ne donnent pas ou ne savent pas écrire correctement. La seconde partie de l'exercice qui porte sur le calcul matriciel a également été fort discriminante. Peu de candidats parviennent à effectuer sans erreur un produit matriciel. Il s'agit de vérifier quelques connaissances en trigonométrie. Un peu moins d'un tiers des candidats ont semblé connaître correctement les formules d'addition.

Exercice 9

Il s'agit de vérifier quelques connaissances en trigonométrie. Un peu moins d'un tiers des candidats ont semblé connaître correctement les formules d'addition.

Exercice 10 et 11

On évalue ici la compréhension et la capacité à concevoir un algorithme. Ces exercices ont souvent été abordés, et ils l'ont été à peu près correctement dans une bonne partie des copies.

Conclusion

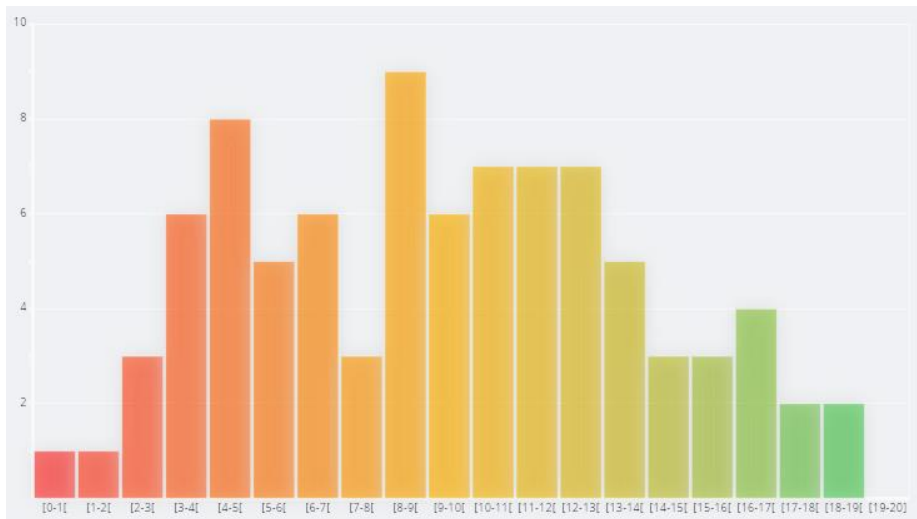
Quelques bonnes voire très bonnes copies attestent du bon niveau de préparation de certains candidats. Pour d'autres en revanche, l'insuffisance de leur entraînement a été très rapidement visible durant la lecture des premières pages des copies. Faire l'impasse sur les mathématiques et n'aborder que les exercices d'analyse de processus ne saurait être suffisant pour obtenir une note correcte. Il est impératif de délimiter nettement et de numéroter correctement les questions selon l'énoncé. Les résultats doivent notamment être mis en évidence en les encadrant proprement.

1.4. ÉPREUVE DE SCIENCES PHYSIQUES

Statistiques - commentaires généraux

88 candidats ont composé. Les statistiques principales sont les suivantes :

- Moyenne : 9,18/20
- Minimum – Maximum : 0/20 – 18,50/20
- Ecart-type : 4,45
- Médiane : 9,00



Le sujet comportait cinq exercices indépendants portant sur les différentes parties du programme du concours. Il comprenait des questions proches du cours et des applications de méthodes fondamentales à maîtriser.

Le thème général, la salle de spectacle, permettait de balayer les domaines suivants : physique nucléaire et mouvement de particules chargées (A), électricité (B), physique ondulatoire (C), électrostatique (D) et mécanique du point (E). Les deux domaines les mieux maîtrisés sont la physique des ondes et la physique nucléaire, sans doute parce qu'ils sont déjà abordés lors de l'enseignement secondaire. Pour les autres thèmes, portant sur des compétences de niveau post-bac, la différence est nette entre les candidats ayant suivi une préparation spécifique au concours, qui réussissent correctement les exercices, et ceux qui n'ont jamais rencontré ces problématiques et ne maîtrisent pas les questions, même élémentaires. L'électrostatique, en particulier, a été très peu traitée.

Les remarques d'ordre général qui suivent visent à aider à la préparation des futurs candidats du concours.

La rédaction de la copie a son importance : la présentation doit être claire, les numéros d'exercices et de questions bien indiqués et les résultats soulignés ou encadrés. Même si l'épreuve n'est pas un concours d'orthographe, les phrases incompréhensibles ou contenant trop de fautes sont sanctionnées.

S'il est demandé de calculer une grandeur, il convient d'en donner d'abord une expression littérale (formule mathématique) avant de faire l'application numérique, sans omettre l'unité.

Attention aux erreurs dans les calculs numériques souvent dues aux conversions des grandeurs dans les unités adaptées.

Les réponses aux questions qualitatives doivent être justifiées : répondre au hasard ne rapporte rien.

La suite du document répertorie les principales erreurs rencontrées dans les différents exercices, et met l'accent sur les notions à maîtriser par les futurs candidats.

A. Éclairage de la salle : quelques éléments sur les tubes fluo

Cette partie mélangeait différentes notions. Concernant la première question sur les domaines de longueurs d'onde électromagnétiques, beaucoup de candidats ont mal attribué les IR (grandes longueurs d'onde) et les UV (petites longueurs d'onde), sans doute par confusion avec les domaines de fréquences. La partie sur le mouvement de particules chargées a posé beaucoup de problèmes : l'électron étant dans ce cas non-relativiste, l'application d'un théorème énergétique de type $\Delta E_c = W$ suffisait à résoudre la question. Malgré les notations similaires (E), l'énergie ne doit pas être confondue avec le champ électrostatique. Attention à l'utilisation abusive de la célèbre formule $E = mc^2$ qui ne s'applique que dans le cadre des réactions nucléaires ! Pour la partie nucléaire justement, le jury regrette que de nombreux candidats aient fait des erreurs dans la simple soustraction permettant de calculer le nombre de neutrons du noyau. On relève encore des confusions entre les termes « neutron » et « nucléon », et on rappelle que les électrons ne font pas partie de la composition du noyau. Enfin, la radioactivité bêta n'est pas toujours connue.

B. Utilisation d'un néon

Cette partie est un exercice d'électrocinétique comprenant un tracé de caractéristique et l'étude d'un circuit RC. Les questions qualitatives concernant les différents comportements du néon ont été bien comprises, mais leur transcription sur le tracé de la caractéristique n'était pas satisfaisante : il ne faut pas oublier que les équations utilisées ont un domaine de validité, et que le comportement du néon n'est pas le même quand la tension à ses bornes augmente ou diminue (effet d'hystérésis). La mise en équation du circuit RC a réservé quelques surprises, la loi des mailles étant parfois appliquée de manière fantaisiste. Enfin, il est attendu des candidats de savoir résoudre une équation différentielle du premier ordre à coefficients constants.

C. Sonorisation de la salle

Montrer qu'une force est négligeable devant une autre nécessite de calculer au moins un ordre de grandeur du rapport des deux par exemple. On ne peut pas dire qu'une grandeur est « petite » dans l'absolu.

La suite (à part les questions 7 et 8, plus techniques) était un simple problème de mécanique du point qui a été très peu ou mal traité. Il faut maîtriser la méthode : bilan des forces, application de la 2^e loi de Newton, projection, équation différentielle, solution générale et particulière, détermination des constantes par les conditions initiales. Attention aux applications numériques, très souvent fausses à cause des conversions d'unités.

D. Spectacle d'électrostatique

Le jury a été très déçu de constater que cette partie a été délaissée par la quasi-totalité des candidats. Il tient à rappeler que l'électrostatique fait partie du programme du concours et doit être travaillée au même titre que les autres chapitres. L'établissement d'un champ électrostatique au moyen du théorème de Gauss nécessite de suivre rigoureusement la méthode, mais ne présentait pas de difficultés particulières car la géométrie était classique (sphère chargée). Attention cependant à bien répondre aux questions pour éviter les développements inutiles : par exemple, la question sur les symétries ne portait pas sur les invariances.

E. Lancer de tomates

Cet exercice de balistique classique a été très bien traité par une majorité de candidats, qui ont su établir les équations du mouvement correctement : bilan des forces, application de la deuxième loi de Newton, projection selon les axes du repère, intégration en tenant compte des conditions initiales. Le sujet étant très guidé avec de nombreux résultats intermédiaires, il est important de faire la démarche avec rigueur et surtout ne pas partir du résultat donné pour faire la démonstration demandée, ce qui n'a aucune valeur !

Conclusion et conseil aux futurs candidats

Le jury conseille aux futurs candidats de préparer cette épreuve en étudiant tous les domaines du programme sans faire d'impasse. Les copies les meilleures sont celles qui traitent tous les exercices au moins partiellement. Une phrase ne remplace pas une équation, les principales formules sont à connaître et ne seront pas rappelées. Bon courage aux futurs candidats pour leur préparation !

2. CONCOURS SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

2.1. ÉPREUVE DE SYNTHÈSE

Comme l'année précédente, le niveau général des copies demeure assez moyen, plus de la moitié des copies (69) se situant en dessous de la moyenne. En SES, la moyenne générale se situait à 8,70, la plus mauvaise note étant de 1,5 et la meilleure de 16,5. Cinq candidats ont obtenu une note éliminatoire, leurs copies présentant un trop grand nombre de défauts, de forme et de fond, inacceptables pour ce type de concours.

Encore une fois, on constate que de trop nombreux candidats n'ont pas compris que la synthèse était un exercice de rédaction ordonnée d'arguments issus des textes de référence et non une épreuve paraphrasant les textes fournis.

Les candidats éliminés ont pour la plupart rendu des travaux inachevés sans doute suite à une mauvaise gestion du temps imparti.

Comme l'année précédente, alors que le libellé même du sujet prévoyait une mise en ambiance appelant au respect d'un canevas « militaire » de la forme de la fiche, de trop nombreux candidats n'ont pas tenu compte de cette consigne.

Au bilan, un millésime 2022 dans la lignée des précédents.

2.2. ÉPREUVE D'ANGLAIS

Nombre de copies corrigées : 128

Moyenne : 9,62.

Notes : de 1,5 à 19,5.

Le **QCM**, inégalement réussi, portait exclusivement sur des points de grammaire présents dans les supports de cours du CNED. Le vocabulaire, à dominante militaire, était néanmoins général et restait donc accessible à des élèves de niveau Bac. Modaux, superlatifs, reprises interrogatives, pronoms relatifs, mais également les temps par exemple, pour n'en citer que quelques-uns, faisaient partie des points sélectionnés dans cet exercice. Il s'agit de points à maîtriser pour le concours, et on ne saurait trop insister, donc, sur la nécessité de se montrer rigoureux dans l'apprentissage des notions de grammaire traitées dans les cours du CNED.

L'exercice de **repérage d'erreurs** reprenait un article de l'Associated Press de 2021 portant sur le vol d'armes au sein des armées américaines. Les erreurs à identifier par les candidats (10 en tout, dans 10 phrases) portaient sur le gérondif, les adjectifs, les invariables, ou encore les temps et les prépositions. Elles reprenaient, là aussi, des points de grammaires traités par les cours du CNED.

Le **texte à trous** était accompagné d'une liste de 13 mots, parmi lesquels les candidats devaient en sélectionner 10. Le texte évoquait le budget de la Défense de l'Inde depuis l'élection de Narendra Modi en 2014, et nécessitait bien sûr la compréhension des mots proposés (« clashes », « exporting », « spending », « increasingly » ...), mais également une lecture attentive du texte. Chaque mot ne pouvant être mis qu'à un seul endroit du texte, il convenait de cerner la nature grammaticale des mots proposés (s'agissait-il d'un verbe, d'un nom, d'un adverbe ?), ce qui donnait déjà des indications précieuses quant à la place qu'un mot pouvait, ou non, occuper. À ce titre, les résultats sur cet exercice étaient décevants, certains candidats n'ayant pas tenu compte de la nature grammaticale des mots proposés, ce qui aboutissait à des non-sens.

L'exercice de **thème grammatical** était une conversation entre un employé d'hôtel et une personne souhaitant y réserver une chambre. Le lexique et les tournures employées étaient inspirés des cours dispensés par le CNED, et il était attendu des candidats qu'ils maîtrisent un anglais certes formel, mais néanmoins courant (donner une date de séjour, poser une question sur l'emplacement de l'hôtel, faire un choix parmi deux chambres différentes...).

On déplorera une propension à l'approximation, révélatrice de lacunes lexicales ou grammaticales, ainsi qu'un manque de maîtrise des formules élémentaires de politesse (« Yes man » ou « Ok dude » ne sauraient convenir pour traduire « Très bien Monsieur » ; « OK » n'est pas un équivalent formel de « D'accord », ou « Hi » un équivalent de « Bonjour »). Par ailleurs, les tournures en either/or, les comparatifs et superlatifs (« smaller » et « smallest » ne sont pas la même chose), l'énoncé d'une date (on ne dit pas « on 15 may » mais bien « on the fifteenth of May »), ne sont souvent pas maîtrisés, de même que l'usage des temps (*simple past/present perfect* notamment). Enfin, l'orthographe, toujours sur des mots usuels, laissait à désirer : « breackfirst » au lieu de « breakfast », « buisness » au lieu de « business », « wich » au lieu de « wish », pour n'en citer que quelques-uns.

L'**expression écrite**, en raison de son importance chiffrée dans l'épreuve (8 points sur 20), devait être particulièrement soignée. Le sujet était la rédaction d'un mail par un militaire ayant été

sollicité par un ami de sa fille qui souhaitait s'engager dans l'armée. L'expéditeur devait raconter sa mission humanitaire la plus marquante, et proposer de rencontrer le jeune homme pour poursuivre la conversation. Cet exercice nécessitait dans un premier temps que les candidats maîtrisent les temps du passé. Il convient à cet égard de rappeler que ces temps (en l'occurrence le *past simple* et le *present perfect*) ne sont en aucun cas interchangeables, et surtout, que le *present perfect* ne s'emploie pas comme un équivalent du passé composé en français. Par ailleurs, si l'usage d'un vocabulaire militaire était globalement satisfaisant, celui, de l'humanitaire l'était moins. On déplore tout à la fois un manque de lexique (« natural catastrophe », quand il était correctement orthographié, a souvent été employé faute de connaître la traduction d'« inondations », de « tempête » ou de « tremblement de terre »), et une orthographe trop souvent approximative : « earthquack » ou « earthquaker » au lieu de « earthquake », « cofee » pour « café », « wich » ou « witch » au lieu de « which ». Enfin, certaines bases ne semblaient pas maîtrisées : l'absence de -s aux adjectifs, la différence entre « few » et « a few », le -s à la troisième personne, les verbes irréguliers.

Enfin, on rappellera l'importance du soin apporté à la lisibilité de l'écriture et à la propreté des copies.

Conclusion

La maîtrise des bases grammaticales et lexicales est essentielle pour réussir cette épreuve ; il convient donc non seulement d'en renforcer l'apprentissage mais également la mise en pratique lors de productions écrites.

2.3. ÉPREUVE DE SCIENCES ÉCONOMIQUES

Remarques générales

Le niveau des candidats est très hétérogène : l'écart-type des notes est proche de 4, avec un spectre allant de 1 à 20, pour une moyenne s'établissant à 8,07. 7 copies sur 128 n'ont pas passé la note éliminatoire. Un grand nombre de copies ne maîtrise pas les concepts économiques les plus basiques. A contrario, un petit nombre démontre une connaissance pointue d'écrits d'économistes.

De manière générale, les candidats doivent porter une attention particulière à la graphie, et se relire afin d'éviter de trop nombreuses fautes d'orthographe ou de grammaire. On attend aussi des efforts de présentation formelle : ne pas sauter de lignes sans raison, éviter les alinéas inutiles, ne pas écrire sur une moitié de page seulement, etc.

Enfin, nous conseillons de parcourir le sujet dans sa globalité avant de commencer la rédaction, afin d'éviter de répondre par anticipation à une autre question posée dans l'épreuve.

Remarques sur le contenu académique de l'épreuve

L'épreuve 2022 portait sur l'inflation, et était divisée en 3 questions :

- Une question de cours sur les déterminants de l'inflation (1)
- Une question de lecture de document graphique, présentant une évolution de l'indice des prix des matières premières importées (2)
- Une question d'analyse sur la situation actuelle de l'inflation dans les pays développés, comportant une réflexion prospective (3)

(1) Les déterminants de l'inflation peuvent être réels (mécanismes de marché impliquant un déséquilibre entre offre et demande, ou ayant pour conséquence une augmentation des coûts de production), monétaires (lien entre masse monétaire et prix) ou structurels (toutes institutions impliquant l'inflation). Le choix des déterminants était à la discrétion du candidat.

Le traitement de cette question ne nécessitait pas de développements extensifs : l'exposition du mécanisme générateur d'inflation et une illustration suffisaient. Il était inutile de présenter plus de deux déterminants, ou d'élargir aux conséquences de l'inflation. Par ailleurs, il n'était pas nécessaire de traiter la question comme une dissertation : un paragraphe argumenté convenait. La question 1 a été, en moyenne, bien comprise et traitée.

(2) La question se traitait en deux temps :

- Une lecture des variations de l'indice des prix. Il fallait donc définir ce qu'est un indice, être capable de l'interpréter en termes de pourcentages, et étudier les tendances à partir des données du graphique.

- une interprétation des tendances mises en évidence, pour la période récente. Elle servait de préalable à l'analyse à mener dans la question 3.

Les moins bonnes copies n'ont pas été en mesure de faire le lien entre les données en indice et les taux de variation. Trop de candidats se sont contentés de proposer une interprétation factuelle, sans passer par la lecture des données. Seules les données les plus récentes devaient donner lieu à interprétation : le décrochage des prix survenu des suites des confinements occidentaux de janvier à juin 2020, puis l'accroissement exponentiel à partir de la deuxième moitié de l'année 2020, lorsque les restrictions sanitaires pesant sur la demande globale et la production sont progressivement levées.

(3) L'analyse reposait sur un dossier documentaire comportant trois documents : l'évolution chiffrée de l'inflation pour un panel de pays (document 1), l'évolution des prix des matières premières importées (document 2, analysé dans la question précédente), et un extrait du blog du FMI proposant des pistes d'interprétation de la situation en cours (document 3). Il était attendu que les candidats fassent référence à l'ensemble du dossier, sans le paraphraser. Les documents soumis ne prétendaient pas épuiser l'argumentaire sur un éventuel retour d'une inflation durable dans les PDEM : la mobilisation de mécanismes ou faits économiques apportés par les candidats était également souhaité. Enfin, le traitement de la question comportait une part prospective : il fallait envisager la pertinence de plusieurs scénarios à partir des données disponibles. Il n'y avait pas de bonne ou de mauvaise réponse en la matière : la copie était jugée sur sa capacité à proposer un raisonnement macroéconomique cohérent.

Proposition de plan :

I. Les événements conjoncturels récents (la pandémie avec effets d'étranglement de la demande puis de l'offre, les asymétries sectorielles, les prix en hausse continue des valeurs mobilières et de l'immobilier résidentiel, etc.), la multiplication des actions des banques centrales des PDEM pour soutenir l'activité économique (*quantitative easing* remis en place dès mars 2020, taux d'intérêt réels négatifs) et les plans de soutien débloqués par les gouvernements occidentaux, augurent du maintien d'une inflation élevée à courte échéance.

II. Des facteurs structurels (vieillesse des populations, faibles gains de productivité, faible dynamisme salarial, etc.) limitent les risques d'une inflation élevée durable. Par ailleurs, une partie des déséquilibres conjoncturels les plus récents sont amenés à se résorber (fermeture d'établissements pour causes sanitaires), faisant plutôt pencher la balance en faveur d'un retour à une économie à tendance déflationniste à long terme.

III. A moins que... certains événements conjoncturels ne s'inscrivent dans la durée (effet d'hystérèse) : apparition d'une boucle prix-salaires et « institutionnalisation » progressive de l'inflation, aidée par les importantes difficultés de recrutement sur le marché du travail (les hausses de salaire sont déjà effectives aux USA), tensions croissantes sur le marché des matières premières pour des raisons économiques (contraction de l'offre des non-renouvelables) et/ou géopolitiques). En ce cas, l'inflation pourrait ne pas être simplement un phénomène transitoire de réadaptation des économies suite au choc sanitaire.

Conclusion et conseils aux candidats

Afin de réussir l'épreuve de sciences économiques et sociales, le jury renouvelle les recommandations des années antérieures :

- Commencer l'épreuve par une lecture rapide de l'ensemble du sujet.

- Porter une attention particulière au choix des termes employés dans les consignes (« citer », « présenter », « expliquer », « montrer », etc.)

- Apprendre les définitions des principales notions économiques à l'aide d'un dictionnaire ou d'un répertoire.

- Être capable de lire les données de documents statistiques, quelle que soit leur nature (courbes, tableaux statistiques, indices, quintiles, etc.), et de les intégrer dans des formulations précises.

- Préparer un plan au brouillon pour chacune des questions, en évitant de reprendre les mêmes argumentaires d'une question à l'autre.
- Une copie longue n'est pas nécessaire : seule la pertinence du contenu compte

2.4. ÉPREUVE DE MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES

Exercice 1. Pêle-mêle

La Q1 concerne la manipulation des ensembles. La majorité des candidats calculent correctement les ensembles A et B. Pour l'intersection, une part minoritaire mais non négligeable ne connaît visiblement pas la notation, et n'ont pas les points.

La Q2 calcul sur les rationnels est une question facile mais dangereuse. Le principal écueil était de tomber la fameuse erreur de calcul, ce qui est le cas d'environ un quart des candidats.

La Q3, calcul sur les réels et manipulation de l'exponentielle et du logarithme, a occasionné de nombreuses erreurs. Visiblement, les formules $\ln(ab) = \ln(a) + \ln(b)$ et consœurs ne sont pas acquises car déroutent les candidats quand il s'agit de les appliquer dans une vraie situation.

La Q4 révèle un symptôme similaire : alors qu'une grande majorité de candidats répond correctement au a), une proportion significative ne voit pas que le b) en est une simple application en posant $u(x) = x^4 + x^2 + 3$.

La Q5 visait à faire calculer le nombre dérivé d'une fonction en revenant à la définition par le taux d'accroissement.

La Q6 a été correctement traitée par une majorité de candidats, signe que les fondamentaux sur les suites numériques est une partie du programme qui semble plutôt bien assimilée. Impression qu'a hélas en partie infirmé le traitement de l'exercice 5.

Exercice 2. Équations-inéquations

Les équations et inéquations linéaires sont correctement comprises. Il est simplement dommage que certains candidats probablement par inattention, traite l'inéquation de la Q1 comme s'il s'agissait d'une équation, donnant par ricochet un résultat inexact alors même que le raisonnement était d'évidence correct.

En revanche, les changements de variables dans les questions 1 et 2 ont été incompris et traités incorrectement ou pas traités du tout par une grande majorité de candidats.

Au final, une méthodologie plutôt connue mais un léger manque d'habitude et de lucidité. Le jury observe au passage qu'aucun candidat n'a utilisé la méthode de triangularisation (pivot de Gauss), ce qui n'est pas un problème en soi pourvu que l'on sache appliquer les autres méthodes. C'est.

Exercice 3. Statistiques

Il y a quelques erreurs de calcul, un peu surprenantes, surtout dans le calcul de la variance. Quelques rares candidats ne connaissent pas la définition des quartiles. Mais dans l'ensemble l'exercice est plutôt bien réussi et les candidats connaissent les fondamentaux.

Exercice 4. Probabilités

La plupart des candidats se sortent honorablement des questions 1 et 3. Ils ont compris la notion d'événements et d'intersection d'événements. En revanche la question 2 a posé problème pour la majorité des candidats qui confondent probabilités conditionnelles et probabilité d'une intersection. Une observation qui confirme le sentiment de l'an dernier où, dans ce même rapport, comme « le formalisme des probabilités conditionnelles ne semble pas ou peu acquis ».

Exercice 5. Suites récurrentes

Une petite moitié des candidats s'est perdue dans les calculs, qui étaient pourtant amenés progressivement et presque explicitement par l'énoncé. Suite arithmétique au lieu de suite géométrique, justification improbable ou erreur dans le calcul de la limite. De toute évidence, il manque globalement une pratique et un peu de recul sur les suites numériques lorsque l'on sort des sentiers battus des suites arithmétiques et géométriques.

Exercice 6. Étude de fonction

Un exercice très classique. Bien que situé à la fin de l'épreuve, l'exercice a été très correctement traité dans son ensemble.

Sans surprise, le calcul des limites aux bornes de l'ensemble de définition a été laborieux malgré les indications : si en $+\infty$, les candidats s'en sortent à peu près, ce n'est pas le cas en 0_+ . Certains ne sont à l'aise ni dans un cas ni dans un autre, choisissent la mauvaise des deux factorisations proposées par l'énoncé. De toute évidence, la technique nominale de factoriser par le terme dominant et de vérifier que le grand facteur dans la parenthèse est de la forme « 1 + des termes tendant vers 0 » n'est pas du tout comprise.

La question 3 a reçu une note moyenne car une majorité de candidats calculent correctement la dérivée de f , trouvant $\frac{x^2-3x+2}{x^2}$, puis affirment sans la moindre vérification que c'est égal à la forme demandée dans la question. Alors qu'une (classique) factorisation de trinôme du second degré était quand même attendue.

La notion de variation, la présentation du tableau de variation, et l'application du théorème des valeurs intermédiaires pour détecter les zéros de la fonction sont plutôt bien compris et réalisés. L'équation de la tangente semble « couler dans les veines » d'une majorité d'étudiants.

À la surprise du jury, la notion de convexité, pourtant anecdotique à ce niveau d'analyse, fait de toute évidence partie du vécu des candidats ; nombre sont ceux qui ont assimilé la définition, le lien avec la dérivée seconde, et la plupart des loupés sont en fait dus à une étude de signe erronée.

Conclusion

Il y a un nombre significatif d'excellentes copies où aucun point n'est laissé au hasard et où les acquis sont flagrants. Cela ne masque pas un contingent peu préparé avec un niveau faible, ne réussissant pour certains, à obtenir le moindre point alors que le sujet était jalonné de questions élémentaires.

3. CONCOURS LETTRES

3.1. ÉPREUVE DE SYNTHÈSE

Le niveau de l'épreuve

Le sujet ne comportait pas de difficultés majeures. Les textes se recoupaient et permettaient aux candidats de donner des solutions pour réaliser et argumenter correctement leur synthèse. Cependant les documents portaient sur deux enjeux : la défense européenne et la base industrielle de défense, cette dernière permettant de construire cette défense. Beaucoup de candidats n'ont pas vu le lien de cause à effet et ont porté leur synthèse davantage vers l'un ou l'autre des enjeux. L'absence de question précise dans le sujet était peut-être une difficulté pour les candidats.

La forme

Les principaux points de la méthode sont généralement présents dans la majorité des copies. Les devoirs sont structurés, articulés autour d'une idée maîtresse, d'un plan et de paragraphes suivis d'une conclusion. Néanmoins, l'idée maîtresse n'est souvent pas clairement précisée dans l'introduction, ce qui est préjudiciable à la force de conviction de la copie. Les deux ou trois idées directrices sont identifiables dans la majorité des copies, en revanche, les idées secondaires sont souvent plus difficilement repérables et les faits servent souvent d'idée au lieu d'appuyer ces idées.

Encore trop de candidats ne maîtrisent pas l'exercice et pensent que la synthèse consiste en une suite d'idées sans cohérence logique globale. Le développement doit être visiblement structuré en parties et en sous-parties et doit exploiter de façon approfondie les documents du dossier qui doivent être confrontés et non pas traités successivement. De la même manière, il est conseillé de

veiller à plus de cohérence entre ce que vous cherchez à démontrer au travers votre IM ou votre plan et vos idées directrices.

L'accroche ne montre pas toujours de lien logique avec la problématique. Les candidats doivent davantage veiller à ce que leur idée maîtresse réponde mieux à la question posée et à ce qu'ils veulent démontrer. Pour cela, il ne faut pas hésiter à imposer à son IM, une forme développée permettant de détailler toutes les dimensions de la réponse.

Les devoirs s'organisent la plupart du temps autour d'un plan annoncé, la longueur des introductions étant cependant très hétérogène et structurée de manière scolaire. Dans de rares cas, l'introduction entamait déjà l'argumentation au-delà de la présentation de la problématique à traiter.

La conclusion est trop souvent bâclée. Elle est souvent rédigée de manière scolaire et la reprise ou reformulation de l'idée maîtresse n'est pas systématique. En effet, elle doit reprendre les idées majeures développées auparavant mais aussi donner la réponse à la problématique et terminer par une ouverture qui ne doit pas nous replonger dans le cœur du sujet... Elle doit donner d'abord l'assurance d'obtenir une structure de présentation homogène, logique, cohérente et « continue » traitant bien le sujet en réponse à la question posée. Elle n'est ni une partie supplémentaire ni un fourre-tout. Elle manque très souvent de hauteur notamment pour ce qui concerne l'ouverture quand elle est présente.

La grammaire, l'orthographe, la ponctuation et/ou l'accentuation sont défailtantes dans de nombreuses copies, ce qui pénalise la compréhension de la synthèse et entraîne la perte de nombreux points. Les candidats doivent prendre conscience que la maîtrise de la langue est un facteur discriminant dans l'appréciation du devoir. Trop de copies présentent des fautes au niveau des prépositions. Un point d'attention sur ce point n'est pourtant pas hors de portée des candidats.

Les correcteurs invitent les candidats à mieux organiser le temps dédié à l'épreuve. Quelques copies, encore trop nombreuses, ont donné le sentiment d'un devoir trop vite écrit ou au contraire, n'ayant pas su rédiger dans les temps au regard des copies incomplètes.

Il faut garder du temps pour la relecture et pour se préparer correctement à la contrainte du temps, s'obliger à faire régulièrement des synthèses dans les conditions du concours.

Enfin, les candidats doivent intégrer qu'une écriture lisible et la propreté des copies sont autant de marques de respect et de considération vis-à-vis des correcteurs qui prennent ces éléments également en compte dans la note finale attribuée. Une écriture difficilement lisible ne facilite pas la compréhension de l'argumentation. Afin que les candidats prennent conscience de la lisibilité de leur écriture, ils sont invités leur de la préparation à l'épreuve à faire lire un document écrit de leur main à un tiers à voix haute.

Le fond

Si la méthode est globalement assez bien maîtrisée et utilisée par la quasi-totalité des candidats, peu d'entre eux ont produit une synthèse traduisant une véritable hauteur de vue sur le sujet. Il n'y a cependant aucun contresens avéré. La plupart restent trop descriptifs ou/et s'attachent à trop de détails au détriment de véritables idées de fond. Le manque de réflexion est perceptible dès l'introduction et l'idée maîtresse quand elle est présentée. D'où l'importance de l'étoffer. Les candidats doivent être attentifs à ne pas introduire d'éléments qui ne sont pas présents dans le dossier.

Les documents étant assez redondants, les copies montrant un véritable esprit de synthèse ont été bonifiées et en particulier celles ayant fait l'effort de balayer l'ensemble des documents pour trouver les arguments, données ou exemples appropriés.

Recommandations

Le candidat doit absolument prendre du recul une fois les grandes lignes établies au brouillon *afin de se mettre dans la peau du chef pour lequel il écrit cette note*, car elle a pour objectif d'aider ce chef à faire une intervention auprès des personnalités militaires voire publiques et des représentants des entreprises... Trop de copies manquent de hauteur sur ce point.

Le manque de culture générale, de hauteur de vue, et parfois tout simplement de lecture, est perceptible dans les copies. L'entretien régulier de la culture générale est indispensable à la production d'une synthèse de qualité devant traduire la connaissance intelligente des questions de la société contemporaine. Ceci doit être rappelé aux candidats qui ambitionnent d'intégrer le corps des officiers.

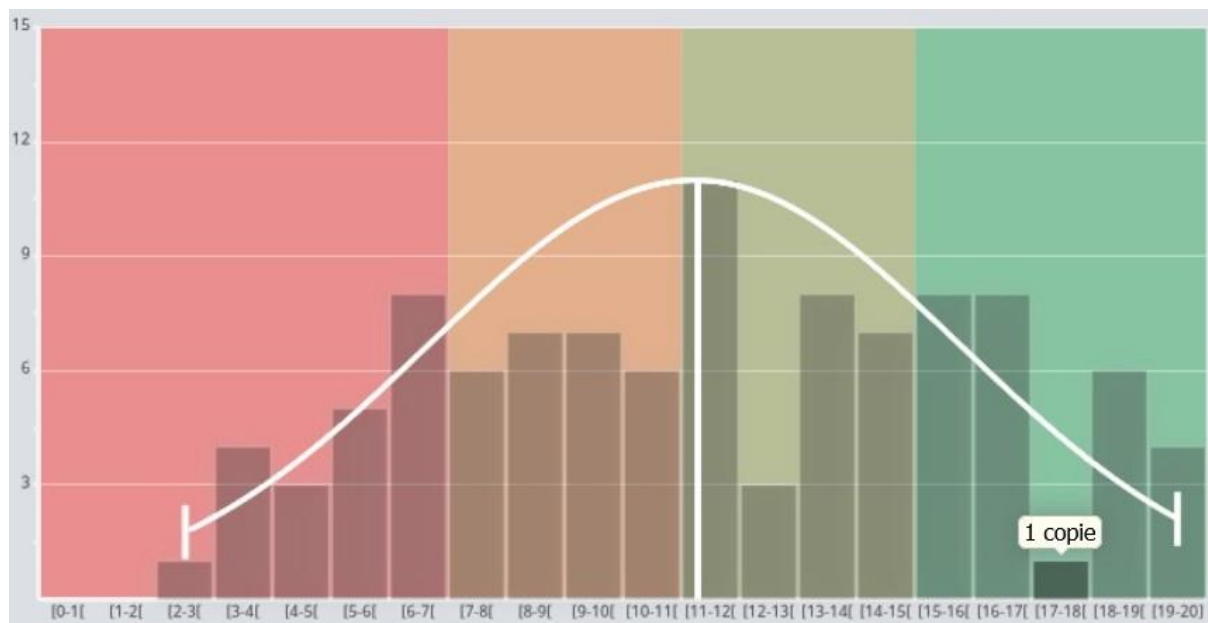
3.2. ÉPREUVE D'ANGLAIS

Nombre de copies corrigées : 103

Moyenne : 11,17

Note la plus basse : 2,5 – La plus haute : 19,5

Écart type : 4,53



Remarques générales

Aucun candidat n'a rendu copie blanche et presque tous les candidats ont rédigé le nombre de mots requis pour l'expression écrite. 8 copies ont obtenu une note éliminatoire (4 ou moins).

Il convient de prendre soin de la présentation (éviter les ratures), faire un brouillon pour la traduction et l'expression écrite et prévoir un peu de temps pour se relire.

Certains font le choix de traiter les exercices dans un ordre différent de celui du sujet, c'est possible, mais il faut prendre garde à ne pas en oublier un.

QCM (3 points)

Cet exercice a été le plus réussi de toute l'épreuve. Il fait effectivement appel à des connaissances en grammaire que les candidats ont souvent bien travaillées en amont. Cependant, des erreurs ont été plus fréquentes sur certains points de grammaire, ceux qui posent toujours problème à des francophones :

- confusion entre les pronoms personnels possessifs pour humain ou chose (*his/its*),
- confusion entre les pronoms relatifs : *whose/which/whom*,
- le temps avec *since* (un certain nombre a choisi « *am* » en traduisant directement le présent français, alors qu'il faut le present perfect),
- les quantifieurs (*few / little*)
- les auxiliaires modaux (*can/ought to/would*) etc.

Il était inutile de recopier toutes les phrases, il suffit de noter le numéro de la phrase, la lettre correspondant à la réponse choisie et éventuellement la réponse elle-même. Attention, certains candidats ont rédigé une réponse qui ne correspondait pas à la lettre choisie, le correcteur ne doit pas avoir à choisir la réponse.

Repérages d'erreurs (2 points)

C'est un exercice plus difficile que le QCM. Les candidats ont dû repérer des erreurs qui passent inaperçues sans une connaissance un peu plus précise et plus pointue de la langue. Par exemple, il fallait savoir que :

- le mot *information* ne prend jamais de *-s*,
- « *both* » ne fonctionne que pour désigner 2 éléments.

Il faut non seulement maîtriser les règles de grammaire mais aussi analyser **chaque segment souligné et comprendre le sens global de la phrase.**

Exemples :

- Dans le 1), « *military* » est un adjectif qualificatif, il ne traduit pas le nom « *militaire* ».
- Dans la 9), pour trouver que l'erreur était « *was missing* » il fallait repérer que le sujet du verbe était un pluriel, et non un singulier (*assemblies* et non *trigger*).

Texte à trous (2 points)

C'est un exercice qui repose comme les autres sur des connaissances de grammaire. Par exemple, on ne peut pas avoir de gérondif (V-ing) après « *wants to* » et il faut un participe passé (V-ed) dans la phrase « *the region that is ... by both sides.* » (car *is* et *by* indique qu'il s'agit de la voix passive).

Néanmoins, on peut s'aider du contexte pour inférer le sens du mot manquant. Or beaucoup ont confondu des adverbes, *unvoluntarily*, *increasingly* et *mainly*, (l'Inde depuis quelques années se concentre de plus en plus (*increasingly*) sur les politiques de défense, principalement (*mainly*) pour contrer la Chine) et les participes passés *enhanced*, *claimed* et *devastated*.

Thème grammatical (5 points)

Il s'agit certainement de l'exercice le plus discriminant. Contrairement à l'expression écrite, le candidat n'est pas libre, il doit traduire tous les segments et ne peut pas « cacher » ses lacunes. Néanmoins le sujet ne comportait pas beaucoup de difficultés de vocabulaire (être capable de réserver une chambre).

Erreurs à éviter en traduction

- Oublier ou choisir de ne pas traduire certains segments ou mots est sévèrement pénalisé.
- Les gallicismes (écrire le mot français en modifiant légèrement l'orthographe (ou pas) sont une très mauvaise idée : **gare*, **vue*, **renoved* sont des choses qui ont fait perdre beaucoup de points.
- Enfin, il faut **tout** traduire : certains ont simplement choisi de ne pas mentionner le fait que le commandant d'unité est en arrêt maladie, cela a été sanctionné.

Recommandations

Il vaut mieux une approximation qui ne traduit pas toute la nuance d'une phrase, qu'un gallicisme. Par exemple pour traduire *gare*, écrire *train* est mieux que **gare*, pour traduire *renové* *rebuilt* est mieux que **renoved* (en fait *renovated* convenait très bien).

Il vaut mieux également rédiger une phrase grammaticalement correcte, même si imprécise. Par exemple, pour traduire « je n'y passerai pas beaucoup de temps » préférer « *I will not be in it a lot* » plutôt que **I will not pass many time* (*pass* ne traduit pas *passer du temps* et *many* ne convient pas avec *time*).

Les erreurs ayant coûté le plus de points ont été : l'oubli d'un verbe ou d'un auxiliaire (**I never been*), les temps (*will*, *present perfect*), le comparatif/superlatif (*bigger/biggest*) et les gallicismes.

Expression écrite (8 points)

Certains candidats ont mieux réussi cet exercice que la traduction car il leur permettait d'éviter de faire des erreurs (un candidat ne maîtrisant pas le comparatif n'était pas obligé de l'utiliser) et de

montrer qu'ils avaient du vocabulaire. (hurricane, heart-wrenching, shelter, coffin etc.) et connaissaient des expressions idiomatiques (when I get off work, to pick someone's curiosity). Evidemment, les candidats devaient néanmoins maîtriser, au minimum, les temps, pour parler du passé / présent / futur.

Il est important de rappeler que faire bien moins de 150 mots est pénalisé. Bien qu'il s'agisse d'un courriel au ton amical, le registre ne doit pas être trop familier.

Conclusion

L'épreuve d'anglais consiste à sélectionner de bons anglicistes mais aussi des candidats qui, bien que faisant des erreurs, ont le potentiel pour progresser. Il est donc important de préparer cette épreuve en révisant les bases du secondaire. La maîtrise de la grammaire est au cœur de cette épreuve. Posséder un vocabulaire riche, lié au monde militaire, est évidemment un plus.

3.3. ÉPREUVE D'HISTOIRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE GÉOPOLITIQUE

Histoire des relations internationales

SUJET : La formation des blocs sur le continent européen, 1945-1956

La moyenne générale de l'épreuve s'élève à 8,99/20. Les notes se répartissent de la manière suivante :

Notes	[0-4]	[4-8]	[8-13]	[14-20]
Candidats	15	33	40	15
Part	14,5%	32%	39%	14,5%

Le jury note le nombre très important de copies dont la note est inférieure ou égale à 08/20 (un peu plus de 46%) et celui non négligeable de copies notées 04/20 ou moins. Parmi ces dernières copies, beaucoup sont des copies blanches. À l'inverse, le jury remarque le nombre de bonnes, voire d'excellentes copies.

Ce constat s'explique par l'inégal investissement des candidates et candidats dans la préparation de l'épreuve d'histoire des relations internationales. Le sujet proposé cette année est en effet un sujet très classique relatif aux premiers temps de la guerre froide. Sans surprise, les candidates et candidats qui avaient préparé avec sérieux le concours ont vu leurs efforts récompensés. Sans surprise non plus, la situation est à l'opposée pour celles et ceux qui avaient peu investi la préparation.

Certaines copies ont tenté de masquer leur méconnaissance de la période postérieure à la Seconde Guerre mondiale en développant, souvent très longuement, une histoire diplomatique ou militaire du conflit. C'est peine perdue, car cela ne permet en aucun cas de répondre au sujet qui avait été posé. **Le jury rappelle donc l'importance du respect des bornes chronologiques du sujet.** S'il est possible, en introduction ou en conclusion, de s'en affranchir (très) légèrement, le cœur de la copie doit être consacré à la période explicitement indiquée par le sujet.

Par ailleurs, le jury constate à nouveau que de trop nombreux candidats ne maîtrisent pas les exigences méthodologiques de base de l'exercice. Une introduction doit nécessairement comporter une accroche, une définition des termes du sujet, une explicitation des bornes chronologiques y compris quand celles-ci sont indiquées dans le sujet, une problématique explicitement formulée et l'annonce du plan. À chaque partie du développement est attendue la présentation d'une idée maîtresse, appuyée sur des exemples précis et pertinents. Enfin, la conclusion doit reprendre les grandes lignes de l'argumentation, afin de répondre à la problématique de l'introduction, pour ensuite ouvrir le sujet.

Enfin, le jury appelle une nouvelle fois les candidats à la vigilance quant au respect des règles de grammaire et d'orthographe.

Géopolitique

SUJET : La gouvernance de l'eau

La moyenne générale de l'épreuve s'établit cette année à 4,98/10 de moyenne, sensiblement identique à l'an passé. Les notes se répartissent de la manière suivante : 43 % des copies ont une note comprise entre 1 et 5/10. Les bonnes copies (au-delà de 7/10) représentent 19% de l'ensemble.

La géopolitique est une épreuve exigeante, très discriminante, qui met en relief l'efficiences du travail des candidats et sanctionne les copies de ceux qui ne maîtrisent ni les exigences méthodologiques ni les attendus en terme de connaissances. Au-delà des difficultés liées à la maîtrise de savoirs précis étayés d'exemples pertinents, nous pouvons relever deux problèmes récurrents dans les copies :

La structure de la dissertation est mal maîtrisée : maladresse des introductions et accroches saugrenues, définitions confuses des termes du sujet, absence d'un réel questionnement problématisé, plans à tiroir conçus de manière aléatoire, absence de transitions intelligibles faisant avancer l'argumentation... L'exigence formelle de l'épreuve est réelle et les candidats ne s'y préparent pas assez, pensant qu'aligner des propos vaguement accompagnés d'exemples peut suffire à répondre de manière adaptée au sujet.

Le second constat concerne le fond. Trop de candidats se contentent, dans un style souvent confus, de brasser de grands concepts, au demeurant mal maîtrisés, et d'aligner sans discernement des assertions relevant de l'évidence qui ne font pas du tout avancer la démonstration générale. On ne construit pas une bonne copie sur des commentaires banals et plats, dénués d'argumentaire, sans idée maîtresse et sans exemple. Il faut prendre le temps d'expliquer, de démontrer, de nuancer. La lecture de la presse quotidienne ou hebdomadaire fera la différence entre les candidats.

Conseils aux candidats.

Afin de réussir l'épreuve de géopolitique, les recommandations suivantes doivent être suivies :

- Nécessité de préparer l'épreuve, s'entraîner à maîtriser la méthode en cherchant à faire progresser son analyse et surtout travailler les transitions qui sont le marqueur d'une pensée fluide et claire.
- Bien connaître les définitions des notions au programme, appréhender un vocabulaire spécifique, savoir mettre en relation des concepts et les problématiser.
- S'affranchir des propos simplistes pour proposer une argumentation solide car étayée : la lecture de la presse évitera de telles situations.

3.4. ÉPREUVE DE LANGUE VIVANTE 2 (LV2)

ALLEMAND

Nature et niveau des épreuves

Conformément aux textes en vigueur, les épreuves étaient identiques pour les différents concours. Elles comprenaient :

- une traduction en français, portant sur environ un tiers d'un texte proposé en allemand (longueur imposée : de 600 à 700 mots) ;
- trois exercices de compétence grammaticale ;
- deux questions de compréhension concernant la partie du texte non traduite (réponses à rédiger en allemand) ;
- une question d'expression écrite en rapport avec le texte (réponse à rédiger en allemand en 150 à 200 mots).

Le texte proposé cette année aux candidats (693 mots) était tiré d'un article paru le 01 juin 2021 sur le site Internet du journal *Die Stuttgarter Nachrichten*.

Le texte traitait du débat alors en cours sur un retour possible de la conscription en Allemagne.

Ce genre d'épreuve réclamait de la part des candidats un niveau lexical convenable et, pour répondre aux trois questions, une assez bonne capacité d'expression écrite.

Au niveau des délais, le temps imparti (3 heures) permettait en revanche aux candidats de traiter l'ensemble de l'épreuve sans difficulté particulière.

Niveau des candidats

La moyenne générale des notes attribuées aux 22 candidats ayant composé en allemand s'élève cette année à 09,64/20.

Le niveau observé est semblable aux niveaux relevés en allemand LV2 lors des concours précédents, même s'il paraît difficile de faire des comparaisons d'une année à l'autre, compte tenu du faible nombre de candidats faisant traditionnellement le choix de composer dans cette langue.

Si l'on fait abstraction des 6 plus mauvais candidats (dont les notes se situent entre 02 et 07/20 et qui ne disposent pas du bagage minimal requis pour une LV2), **le niveau général peut être qualifié de convenable.**

Une note éliminatoire, pleinement justifiée, a été attribuée (le candidat concerné n'a pas effectué la traduction et n'a répondu à aucune des 3 questions - le traitement des exercices de compétence grammaticale était affligeant).

Le lot de correction comprenait **quelques bonnes copies** (7 candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 12,00/20).

Compte tenu de l'étalement des notes entre 02 et 16,50/20 (ces deux notes extrêmes comprises), **l'épreuve paraît avoir bien rempli son rôle de sélection.**

Observations du correcteur

Pour près de la moitié des candidats, les remarques déjà formulées pour les concours précédents restent -malheureusement- valables.

En ce qui concerne la **version**, les lacunes en vocabulaire sont parfois importantes.

Ce **déficit lexical**, très souvent allié à une **méconnaissance de la syntaxe**, a conduit certains candidats à faire un travail de devinette, qui a alors abouti à une traduction fantaisiste n'ayant parfois qu'un rapport assez lointain avec le texte en allemand.

S'agissant des **exercices de compétence grammaticale**, le mode passif (pourtant très utilisé en allemand) n'est toujours pas maîtrisé par 2/3 des candidats, alors qu'un exercice s'y rapportant est proposé chaque année. Il faut donc se demander si les candidats consultent les annales des concours.

Concernant **l'épreuve de compréhension/expression**, les questions posées ont -en règle générale- été comprises.

Cependant, de nombreux candidats possèdent une **faible capacité d'expression** : le vocabulaire utilisé est « pauvre », la construction des phrases est incorrecte au plan de la syntaxe et la réponse est souvent courte.

Les plus malins se sont contentés de recopier *in extenso* les passages du texte d'origine en rapport avec les deux questions de compréhension posées.

S'agissant de la question d'expression écrite (150 à 200 mots), la moitié des candidats ne structurent pas leur exposé, qui devrait comprendre une courte introduction exposant l'idée-maîtresse (c'est la réponse à la question posée), quelques idées en cohérence avec l'idée-maîtresse (c'est l'argumentation), et si possible une brève conclusion reprenant l'idée-maîtresse.

Conclusion

Dans le cadre de leur préparation au concours, il est conseillé aux futurs candidats d'améliorer leur niveau lexical par la lecture -si possible quotidienne- d'un bref article de journal.

Outre l'apprentissage du vocabulaire, cette lecture leur permettrait également de se familiariser avec la syntaxe.

Enfin, pour ce qui concerne les exercices de compétence grammaticale, il paraît indispensable que les candidats se préparent à l'épreuve en se référant aux annales des concours précédents.

ARABE

Le texte support était extrait d'un article sur « les débuts de la conscience féminine en Irak » publié dans les actes d'un colloque sur « Les femmes arabes dans années 1920 ; Présence et identité » (Beyrouth, Liban, 2001). L'auteure, Inaam Kachachi, expliquait les difficultés rencontrées par les fondatrices du « Cercle du réveil des femmes » en Irak en 1923, notamment du fait de la réaction hostile des groupes radicaux, qui s'opposaient violemment au développement d'un tel programme d'émancipation.

La 1^{ère} question était un exercice de traduction. Il était demandé aux candidats de traduire les 7 premières lignes du texte, qui mettaient au jour les objectifs des militantes et les motivations de ses détracteurs et soutiens, ces derniers étant les époux et les frères, tous occupant de hauts postes administratifs ou militaires.

Le passage ne comportait aucune difficulté lexicale ni grammaticale.

Les 3 candidats ont compris le texte et l'ont bien, voire très bien traduit en français. Une copie comportait toutefois de nombreuses maladresses dues sans doute à un manque d'entraînement à ce type d'exercice.

La 2^{nde} question portait sur 3 points de grammaire : 1) phrases nominale et verbale en arabe, 2) régime du verbe كان (accord de l'attribut au cas direct : منصوب), 3) schèmes de l'élatif (اسم التفضيل). Ce dernier terme n'a pas été compris par un candidat, qui n'a donc pas su répondre.

Toutefois, de manière générale, l'exercice a été réussi.

Le 3^{ème} exercice évaluait à la fois la compréhension du texte et les aptitudes du candidat à s'exprimer dans la langue choisie. Il comportait 3 tâches : 1) décrire les objectifs du cercle, 2) préciser la classe sociale à laquelle appartenaient les fondatrices, 3) expliquer pourquoi le cercle avait finalement dû être fermé.

Les candidats devaient s'appuyer sur le texte et formuler 3 réponses distinctes. Se contenter de recopier les passages qui contenaient les éléments de réponse n'est pas acceptable à ce niveau d'études, d'autant que cette méthode ne permet pas au jury d'apprécier les compétences rédactionnelles des candidats. Il convient de reformuler, afin de donner un éclairage personnel.

Il est attendu des candidats un plus grand investissement et une plus grande application à rédiger en langue arabe.

ESPAGNOL

65 copies

Moyenne : 9,7

29 copies n'obtiennent pas la moyenne, une seule d'entre elles a une note inférieure ou égale à 4 (note éliminatoire) car l'épreuve n'a été réalisée que très partiellement.

Les notes vont de 1/20 à 19/20.

Le texte a, dans l'ensemble, été bien compris.

Partie traduction

Le passage proposé ne comportait pas de grosses difficultés. Les erreurs les plus importantes ont porté sur des contresens du fait de la méconnaissance de certains mots ou tournures ou sur des analyses erronées des conjugaisons ou des structures de phrases.

La majorité des candidats ont produit un texte ayant un sens.

Partie « compétences grammaticales »

- Cette partie peut facilement se préparer en revoyant la syntaxe (la liste des sujets possible est exhaustive dans la présentation des épreuves. Cela étant, nous avons remarqué que, cette année, les différentes productions n'ont pas été satisfaisantes.

- Question 21 : Il s'agissait de transformer une locution temporelle (simultanéité) en une autre équivalente : cette question n'a pas été bien traitée par manque de connaissances grammaticales.
- Question 22 : il s'agissait de transcrire deux nombres. Cette question n'a pas posé de gros problèmes et a été assez bien menée.
- Question 23 : cette question portait sur les conjugaisons. Il s'agissait de transformer un passage du texte au passé simple. Deux cas de figures se sont présentés : soit les candidats ont confondu les temps et ont conjugué à un autre temps que celui demandé, soit, plus fréquemment, la conjugaison n'était pas connue. Cette question n'a pas été bien réussie dans l'ensemble.
- Question 24 : il s'agissait de transformer un groupe verbal (portant sur la traduction de « on ») par une tournure équivalente : peu de candidats ont su faire cet exercice.

Partie « expression »

Les questions 31 et 32 portaient sur la compréhension directe du texte : certains candidats ont répondu de manière trop succincte. Il aurait été intéressant de percevoir tous les aspects que revêtait chaque question afin de proposer une réponse complète.

L'écueil le plus important : certaines copies se limitent à un recopiage du texte, ce qui empêche d'évaluer l'expression des candidats.

Pour la question 33, il était souhaitable de proposer une réponse nuancée, argumentée et construite.

Trop de copies se limitent à reprendre les arguments du texte sans proposer de réflexion plus personnelle.

Les meilleures copies sont celles qui, en plus de proposer une argumentation, manient une langue variée, où apparaissent plusieurs temps, des structures complexes ainsi que des liens logiques.

ITALIEN

Six candidats ont présenté les épreuves d'italien au concours d'admissibilité de l'EMIA en 2022.

Les prestations sont très contrastées et souvent décevantes, c'est pourquoi 3 copies ont obtenu des notes éliminatoires (0,5 ; 2,5 et 4). En effet, ces copies témoignent d'un manque global de préparation, ce qui se manifeste par des épreuves lacunaires, inachevées, voire tout simplement non traitées.

En version, la plupart des candidats ne comprennent pas le texte qui leur est proposé et ne connaissent pas les techniques fondamentales de la traduction. D'ailleurs, leurs traductions témoignent d'un niveau très faible en français (confusion des infinitifs, des participes passés, manquement des accords au singulier ou au pluriel).

Les épreuves de grammaire montrent l'ignorance de tournures grammaticales élémentaires en italien (imparfaits réguliers, prépositions). Les compétences de compréhension et d'expression à l'écrit sont également rudimentaires.

À côté de deux copies très fragiles (4,5/20 ; 6/20), le jury a distingué une copie témoignant, malgré certaines maladresses et confusions, d'une capacité d'expression et même d'une certaine culture (16/20).

S'il est donc parfaitement possible de bien réussir l'épreuve de langue, et plus particulièrement d'italien, il conviendra de rappeler aux candidats que toute épreuve de concours se prépare régulièrement et exige un entraînement ciblé.

RUSSE

Présentation du texte

Le texte, d'un niveau de difficulté moyen, porte sur la question de l'alimentation de la population en produit frais en période de crise sanitaire dans un contexte mondial de pandémie. Texte

généraliste de 499 mots. L'article d'où il est tiré est paru dans le quotidien d'affaires russes « RBK », journal économique et d'information générale fondé en 2006.

La mise à la disposition des candidats de la traduction du vocabulaire spécifique leur a permis de mettre à profit aussi bien leurs connaissances linguistiques, que leurs capacités d'analyse et de synthèse propres au travail de traduction.

Analyse des épreuves écrites

L'épreuve de langue vivante 2 russe a permis d'évaluer les candidats sur leur capacité de compréhension d'un texte de difficulté moyenne (traduction d'un passage du texte), leur degré de maîtrise de la grammaire (exercice de compétence grammaticale) et leur aptitude à l'expression écrite (réponses à trois questions relatives aux problématiques évoquées dans le texte). En cours de correction, l'accent a été mis sur l'aptitude et le potentiel des candidats à travailler dans un environnement opérationnel nécessitant la connaissance et la pratique du russe.

- Niveau des candidats :

Sept candidats ont participé à l'épreuve. La note minimum obtenue a été de 06/20, la note maximum – 17/20. La moyenne générale, toutes épreuves confondues, avoisine 13,36/20. Le candidat noté 06/20 n'a réalisé que l'épreuve de traduction.

Deux candidats ont fait preuve d'une parfaite connaissance de la langue et d'un excellent potentiel, trois autres ont montré un bon potentiel à développer. Un autre candidat possède des lacunes qui pourraient être facilement corrigées. Dans la mesure où le septième candidat n'a pas réalisé les épreuves grammaticales et d'expression écrite, son niveau n'a pu être évalué.

- Épreuve de traduction :

L'ensemble des candidats a démontré une bonne compréhension du texte. Trois candidats ont rédigé une très bonne traduction (fidélité au texte original, qualité du style), les quatre autres candidats ont rédigé une traduction correcte obérée par quelques faux-sens et contre-sens.

Sur l'ensemble des candidats, trois ont commis des maladrotes syntaxiques (candidats non francophones d'origine ?) et fait des fautes d'orthographe et de conjugaison dépréciant la qualité formelle de la traduction.

- Épreuve de compétence grammaticale :

Deux candidats ont fait preuve d'une connaissance et d'une maîtrise parfaites de la grammaire. Les quatre autres candidats ont montré une maîtrise grammaticale correcte dans l'ensemble, avec des lacunes et des niveaux de connaissances variables en matière de déclinaison et de conjugaison.

- Épreuve d'expression écrite :

Deux candidats ont fourni des réponses circonstanciées et bien argumentées démontrant une parfaite maîtrise du russe. Deux candidats (optant pour une limitation des risques d'erreurs ?) ont fourni des réponses concises, succinctes et correctes aux questions posées. Deux autres candidats ont fourni des réponses correctes démontrant aussi une bonne compréhension des enjeux évoqués.

Axes de travail préparatoire suggérés

D'une manière générale, en ce qui concerne la préparation à l'épreuve de langue vivante 2 russe dont il est question, les principaux axes de travail suggérés sont, outre une préparation grammaticale rigoureuse, des exercices réguliers et intensifs de traduction et de commentaire de texte, ainsi qu'une lecture assidue de la presse russe en générale afin d'enrichir son vocabulaire pratique.

4. MOYENNES GÉNÉRALES AUX ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

2022	Ayant composé	Candidats éliminés	% d'éliminés	MOYENNES				Moyenne Générale	Admissibles	Places offertes	Ratio
				SYNTH	ANGLAIS	MATHS	PHYS				
SI	18	4	22,22%	9,53	10,08	7,25	9,33	8,77	12	3	4,00
2021	23	8	35%	7,93	10,50	6,65	7,41	7,74	12	4	3,00

2022	Ayant composé	Candidats éliminés	% d'éliminés	SYNTH	ANGLAIS	ECO	MATHS	Moyenne Générale	Admissibles	Places offertes	Ratio
				SES	30	12	40,00%				
2021	36	6	17%	11,17	10,28	7,56	9,06	9,24	17	6	2,83

2022	Ayant composé	Candidats éliminés	% d'éliminés	SYNTH	ANGLAIS	HRI-GEOP	LV 2	Moyenne Générale	Admissibles	Places offertes	Ratio
				LET	26	5	19,23%				
2021	24	4	17%	11,13	11,29	10,06	9,69	10,42	18	6	3,00

BILAN 2022	74	21	28,38%	9,39	9,67
2021	83	18	22%	10,26	10,63

8,64	44	11	4,00
9,31	47	16	2,94



III. BILAN DES ÉPREUVES D'ADMISSION

1. ÉPREUVE D'APTITUDE A L'EMPLOI D'OFFICIER

Le but de cette épreuve est d'identifier parmi les candidats admissibles ceux qui semblent avoir le plus d'aptitude à devenir officier soit au sein du CTA de l'armée de Terre, soit comme officier logisticien des essences au sein du SEO.

L'épreuve est divisée en deux parties : un exposé d'une dizaine de minutes que le candidat a eu 30 minutes pour préparer, suivi d'une phase de questions-réponses. Le candidat est d'abord interrogé sur le sujet de son exposé puis sur des sujets de culture générale, ses motivations, et ses capacités à assumer le rôle d'officier.

Le candidat tire au sort deux sujets : un sujet portant sur la défense et un sujet de culture générale sur la société, l'actualité nationale et internationale ou les grands problèmes contemporains.

L'objectif de l'exercice est de juger de la capacité du candidat à traiter une problématique en utilisant ces connaissances dans le but de produire un exposé équilibré autour d'une idée principale. La majorité des candidats a réalisé des exposés qui paraissent structurés (ils ont presque tous un plan) mais dont l'idée maîtresse n'était pas pertinente ou hors sujet, ce qui dès lors fait perdre au plan toute sa pertinence. Un plan, ne masque pas le manque de connaissances. Il convient donc de rappeler, que les sujets doivent être lus avec la plus grande attention pour un traitement optimal, c'est la réflexion portée suite à cette lecture qui permettra d'établir une idée maîtresse, des sous idées qui ensuite seront ordonnées dans un plan. Les candidats ont été plus à l'aise lors de la deuxième partie de l'épreuve pour évoquer leurs motivations et leur projet de carrière, le point commun de toutes les candidatures étant la volonté de réussir et de progresser au sein de l'institution. Il est à noter que certaines unités ont remarquablement bien préparé leurs candidats, en revanche, d'autres se présentent assez démunis car non préparés à l'épreuve.

2. ÉPREUVE DE CONNAISSANCES MILITAIRES

L'épreuve de connaissances militaires permet de vérifier, en trois temps, la capacité du candidat à valoriser son expérience, son positionnement au sein de l'institution et la qualité et profondeur de ses connaissances militaires générales.

L'épreuve d'une durée totale de 30' se déroule en trois temps :

- Présentation du candidat au travers de son CV et de ses expériences.
- Positionnement au sein de son unité et des armées.
- Questions générales de culture militaire.

Les notes se sont réparties de 7 à 18 avec une moyenne de 11.98.

Globalement, la présentation et la tenue sont de bons niveaux malgré un peu de stress au démarrage de l'épreuve. Les candidats ont eu le choix de la posture. Les 2/3 ont choisi la position assise. Le tableau et les cartes mis à disposition n'ont été que trop rarement utilisés.

Les CV présentés se sont révélés très différents, tant dans la forme que sur le fond. Quelques-uns n'avaient vraisemblablement pas été travaillés : présentation, fautes d'orthographe, contenu ne permettant pas de mesurer l'expérience et le niveau du candidat. A l'inverse, d'autres CV étaient clairs et limpides. Ce constat conduit naturellement à s'interroger sur le niveau de préparation et l'implication de l'encadrement dans la préparation de certains.

Ce même manque de préparation a aussi été perceptible au titre du positionnement et de la culture générale militaire. Même en restant très générique, le niveau de connaissances et d'implication de quelques candidats œuvrant au sein d'unités spécialisées s'est avéré médiocre voire très faible. Si l'individu possède sa part de responsabilité dans la préparation, de ce concours, il est facile de séparer les candidats soutenus et encadrés par leur corps de ceux n'ayant reçus aucune aide.

L'épreuve ne nécessite pas de connaissances bien spécifiques mais fait davantage appel à la culture générale militaire des candidats qui doit-être bien travaillée en amont et sur plusieurs mois. Malgré des notes correctes, le niveau moyen atteint démontre la nécessité d'une préparation

assidue et de mise en situation avant l'oral. A compétences égales, les candidats entraînés par leur unité ont réussi. L'accompagnement en phase de préparation reste un facteur déterminant.

3. ÉPREUVE D'ANGLAIS

Les épreuves orales d'anglais pour l'admission au concours CTA/OLE 2022 se sont déroulées sur 4 journées (hors jury) à l'Académie militaire de Saint-Cyr à Coëtquidan, avec en moyenne de 10 à 12 candidats par jour sur les filières Lettres, Sciences et Economie. Les notes attribuées vont de 7 à 19 sur 20.

L'épreuve dure trente minutes et compte trois parties:

1. présentation personnelle du candidat en langue anglaise, pendant cinq à huit minutes, avec ou sans demande d'éclaircissement de la part de l'examineur ;
2. questions-réponses avec l'examineur, principalement sur les éléments biographiques apportés par le candidat dans la première partie, pendant dix minutes ;
3. discussion sur des questions de vie pratique, de défense, d'ordre plus général (relations internationales, politique, actualité, éducation/formation) . Ces questions sont conçues comme un approfondissement des sujets mentionnés ou abordés déjà par le candidat, et sont là pour que le candidat s'exprime sur ce qu'il connaît, ou ce qui l'intéresse.

La présentation personnelle

La qualité de la présentation personnelle des candidats a été variable, et n'a pas été toujours correctement préparée, voire pour certain(e)s non préparée du tout. Elle s'avère perfectible au niveau du vocabulaire spécifique lié à leur emploi ou à leur carrière : un technicien réseau informatique, un mécanicien pour hélicoptères, un spécialiste des essences, un sportif de haut niveau, un instructeur dans telle ou telle discipline devrait connaître le vocabulaire anglais de base de son travail. De même le vocabulaire général sur la vie personnelle (famille, loisirs), ou sur les missions extérieures effectuées, devrait être connu. Sur cet exercice, l'examineur attend une restitution de qualité, sans qu'il s'agisse de « par cœur » (ce qui se perçoit assez vite), sur les plans lexical et grammatical. La prononciation doit également être soignée.

Questions-réponses

Lors de la conversation suivant la présentation personnelle, l'examineur cherche à approfondir les points exposés par le candidat. Cette partie de l'examen permet de juger des capacités du candidat à s'exprimer dans un domaine qu'il maîtrise. Cette partie permet aussi de juger si le candidat comprend les questions posées, ce qui n'est pas toujours le cas.

La discussion

La troisième partie de l'examen consiste en une ouverture de la discussion, qui permet d'ancrer le candidat dans des contextes linguistiques divers : vie courante, défense, questions d'ordre général. Il peut s'agir de parler d'une de leur journée de travail en régiment, de leur pratique sportive, des relations entre un chef et ses subordonnés, de l'impact de Scorpion dans leur unité, de l'importance de la cybersécurité. Pour des élèves dont le niveau linguistique est suffisant, des questions de géopolitique sur les leçons à tirer du conflit en Ukraine, sur le rôle de la France en Afrique, peuvent être posées. J'ai volontairement fait partir la discussion de faits ou points abordés par le candidat.

On retrouve dans cet oral une progression similaire au concours oral PLS, qui part de la présentation biographique du candidat pour aller vers une discussion plus approfondie sur divers sujets.

En conclusion, cette épreuve d'aspect simple est néanmoins particulièrement discriminante et permet d'évaluer objectivement les candidats. Le niveau général est hétérogène. Par exemple, certains candidats ont un parent anglophone, ont fait des études d'anglais, ou ont vécu en pays anglophone, ce qui leur donne un avantage sérieux. Les candidats sont globalement volontaires, volubiles, et légèrement meilleurs que l'année passée, surtout dans la filière scientifique. J'ai noté la participation de candidates convaincantes, au profil déterminé et enthousiaste.

4. ÉPREUVES SPORTIVES

Les caractéristiques des candidats

Sur les 38 candidats :

35 armée de terre – 1 gendarmerie – 2 OLE

0 MDR avec 3 CCH + 3 CPL (16% des candidats – 19% en 2021)

32 S/OFF (84% des candidats)

Hommes : 28 soit 74% de l'effectif

Femmes : 10 soit 26% de l'effectif

Les résultats

La moyenne des hommes = 13.96

La moyenne des femmes = 12.33

La meilleure moyenne = 19.33

La moins bonne moyenne = 4.67

La moyenne globale = 13.45

26 candidats (62%) sont au-dessus de la moyenne des points.

Avec 21 candidats (55% de l'effectif) obtiennent une moyenne supérieure à 13.45.

Pour ces 21 candidats, on peut considérer que les résultats aux épreuves sportives influent positivement sur leurs notes à ce concours et la pratique sportive peut être jugée satisfaisante. Ce niveau correct de préparation permet d'envisager un début de scolarité EMIA dans de bonnes conditions physiques.

Les épreuves

100m NATATION

La note moyenne obtenue par les hommes = 17.39 / 20 (barème AMSCC : 9.4 !)

La note moyenne obtenue par les femmes = 18.3 / 20

8 candidats obtiennent la note maximale (3 hommes et 5 femmes)

Retour de cette épreuve après deux années d'absence en raison du COVID. Les résultats sont bons car le barème de cette épreuve est très accessible. Cependant pour des performances similaires, le barème en cours à l'AMSCC attribue des notes largement inférieures.

Les épreuves

Les pompes

La moyenne obtenue par les hommes = 9.93 soient 26 POMPES (13.5 en 2021)

La moyenne obtenue par les femmes = 5.1 soient 11 POMPES (12.5 en 2021)

Aucun candidat n'obtient la note maximale (4 en 2021). 6 obtiennent la note de zéro (2 hommes et 4 femmes). 17 candidats obtiennent une moyenne inférieure à 10/20.

C'est la deuxième année que cette épreuve est réalisée sur le concours EMIA CTA/OLE. Le strict respect du protocole imposé pour cette épreuve doit être consolidé et exigé dès la phase de préparation dans les unités de façon à éviter de mauvaises surprises aux candidats lors de

l'épreuve du concours. Le durcissement cette année du protocole (fin de l'épreuve à la 2^e correction) contribue à diminuer singulièrement la moyenne obtenue à cette épreuve. Cependant, l'entraînement mis en place pour préparer cette épreuve demeure globalement très insatisfaisant. **Elle est en particulier particulièrement discriminante pour les personnels féminins.**

2400 mètres

La moyenne obtenue par les hommes = 14.57 pour un temps moyen de 10:01 (16.3 en 2021)

La moyenne obtenue par les femmes = 13.6 pour un temps moyen de 11:44 (14.2 en 2021)

2 candidats obtiennent la note maximale (2 hommes) – (5 en 2021)

C'est la deuxième année que cette distance est réalisée sur le concours EMIA CTA/OLE. Les conditions d'entraînements étaient cette année beaucoup plus favorables que l'année passée (restrictions dues au COVID 19) et pourtant paradoxalement les résultats obtenus sont moins bons. La tendance déjà observée sur le concours EMIA voie COA se vérifie. Le potentiel en endurance/résistance douce à l'effort des jeunes sous-officiers tend à diminuer. Une baisse de régularité et/ou un éventuel désintéressement pour les activités d'endurance semblent apparaître au travers de ces résultats.

Suggestion : Les épreuves sportives de ce concours n'ont pas de note éliminatoire. La scolarité à venir des intégrants CTA étant à l'identique de celle des intégrants EMIA, il conviendrait d'instaurer un **niveau seuil d'admission** à 10/20 de moyenne sportive à ce concours ; d'autant que ces candidats ne réalisent pas l'épreuve du parcours d'obstacles et profite d'un barème natation très avantageux.

5. MOYENNES GÉNÉRALES AUX ÉPREUVES D'ADMISSION

CONCOURS	Ayant composé	Admissibles	Présents à l'oral	Candidats éliminés	Candidats éligibles	Places offertes	Ratio (éligibles / PO)	MOYENNES			2021
								Générale admissibilité	Générale admission	Générale concours	
SI	18	12	9	-	9	2+1	3	10,20	12,51	11,59	11,86
SES	30	14	12	-	12	3+1	3	10,04	12,64	11,60	12,55
LET	26	18	17	-	17	3+1	4,25	10,73	12,30	11,67	12,50
Total / Moyenne	74	44	38	-	38	8+3	3,45	10,39	12,46	11,63	

2021	83	47	42	2	40	13+3	2,50	11,55	12,91	12,36
2020	61	38	38	8	30	13+5	1,67	10,83	11,89	11,46